

Rapport public Parcoursup session 2024

GRETA-CFA Provence - Lycée Jean Moulin - BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

GRETA-CFA Provence - Lycée Jean Moulin - BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières - en apprentissage (26819)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
GRETA-CFA Provence - Lycée Jean Moulin - BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières - en apprentissage (26819)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes à l'examen précédent le BTS	Relevé de notes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Formations complémentaires, compétences académiques	Justificatif de formation	Important
Savoir-être	Savoir être	Pré-requis : - savoir et apprécier travailler en équipe - ponctualité - autonomie	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Connaissance de la formation et du secteur automobile	Important
	Motivation	Connaissance des attendus de la formation Connaissance du secteur automobile	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Pratique d'une activité sportive, investissements dans une structure associative	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Examen des dossiers après le classement algorithmique

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Rédiger une lettre de motivation afin que nous puissions en apprendre davantage sur vous et votre projet professionnel

Signature :

Jacqueline PERRAIS,

Chef d'établissement de l'établissement GRETA-
CFA Provence - Lycée Jean Moulin